

# « Ma fille est harcelée et personne ne bouge »

## Une élève porte plainte contre trois camarades

**P**atrice (prénom d'emprunt), habitant de Gembloux, n'a pas l'esprit tranquille quand sa fille part à l'école. Sarah (prénom d'emprunt), 18 ans, élève à l'Athénée Royal de Gembloux, vit un calvaire. Elle dit être victime de harcèlement de la part de trois autres filles de sa classe. Elle est déjà allée déposer plainte à plusieurs reprises. Mais rien ne bouge. Elle regrette que la préfète ne réagisse pas.

Le harcèlement est une réalité pour de nombreux jeunes. À de multiples reprises, des parents d'élèves contactent notre rédaction car ils ne savent que faire face à l'inaction des établissements scolaires. Patrice (prénom d'emprunt), un Gembloulois, nous a contactés car il dit ne plus avoir d'autre solution. Sa fille dit être harcelée depuis plusieurs mois. Pour éviter des ennuis à son enfant, il nous demande de garder son anonymat. Nous allons l'appeler Sarah. Elle est âgée de 18 ans et elle est en 6<sup>e</sup> secondaire.

### INSULTES, MENACES, ...

« Ma fille n'en peut plus. Elle a commencé à être harcelée en septembre dernier par trois autres filles, aussi

étudiantes dans cette école. Elle se fait insulter, pousser et menacer sans cesse. Ma fille souffre déjà d'une maladie. Donc son stress et son anxiété d'être coincée par ces filles n'arrangent rien. En décembre dernier, elle a même été hospitalisée », explique ce papa, fort inquiet.

En janvier, sa fille a repris les cours. Mais elle dit toujours être victime de harcèlement. « Chaque jour, je stresse car j'ai peur que ce groupe de filles s'en prenne à Sarah. Comme ces filles la menacent souvent de l'isoler dans un coin après les cours, je vais rechercher Sarah chaque jour après l'école. »

Ce papa a déjà contacté la direction à plusieurs reprises. « J'ai envoyé de nombreux courriers à la préfète. Cette dernière m'a indiqué ne rien pouvoir faire à part renvoyer ces filles durant cinq jours. Mais même cela n'a pas été fait », regrette-t-il. « La direction a donc tendance à minimiser les faits. En vous contactant, j'espère donc conscientiser l'école afin qu'elle réagisse ». Sarah est aussi allée déposer plainte à la police à deux reprises. Son papa nous envoie ses dépositions pour prouver la gravité des faits. Dans ce p.-v., elle explique aux policiers que des photos d'elle circulent sur l'application Snap-

chat sous lesquelles on peut lire le message : « Essaie de nous descendre et tu tomberas la première ».

### PAS DE RÉPONSE DE L'ÉCOLE

Dans sa déposition, la jeune fille indique aussi ne pas avoir voulu voir des médiatrices venues dans l'établissement scolaire. Dans son audition, elle déclare que la préfète « sous entendait que je n'étais pas de bonne volonté et que ce qu'il se passait était un peu de ma faute ». Sarah dit aussi, dans sa déposition, qu'elle a dû faire face à toute sa classe qui la traitait de menteuse.

Face à cette situation, le papa a pris un avocat. « Je suis dépité car l'école est inactive. J'ai donc contacté un avocat pour me constituer partie civile. Je vais déposer plainte contre les trois jeunes filles. Et qui sait, peut-être contre l'école », explique-t-il. « J'ai aussi adressé un courrier au cabinet de la ministre de l'Enseignement. Marie-Martine Schyns (cdH), ainsi qu'au bourgmestre de Gembloux et son échevin de l'Enseignement », indique le papa. Nous avons tenté d'appeler l'école à de nombreuses reprises, mais il nous a été demandé à chaque fois de rappeler plus tard. ●

SHANTI DUPARQUE

### Marie-Martine Schyns

## Un préfet coordinateur mandaté

Le papa de Sarah a aussi contacté le cabinet de la ministre de l'Ensei-

gnement, Marie-Martine Schyns (cdH) « Nous avons bien reçu le courrier », confirme Éric Étienne, porte-parole. « Il a été transmis à la personne qui gère le réseau officiel : il s'agit d'un athénée. Et on sait qu'un préfet coordinateur de zone a été mandaté et que des investigations vont être réalisées. Ce préfet va donc écouter les différents partis afin d'agir au plus vite. Cette personne a déjà pris contact avec l'école

mercredi après-midi. Mais attention, pas une fois nous remettons en doute le travail de la préfète sans être allé sur le terrain et avoir analysé la situation », explique-t-il.

Le porte-parole ajoute que la problématique liée au harcèlement à l'école est mieux prise en considération aujourd'hui. « Les enseignants sont formés, du budget est débloqué pour mettre en place plusieurs initiatives afin de sensibiliser

les élèves à ce sujet, etc. », dit-il. Il rappelle qu'à l'époque, face à des situations de harcèlement à l'école, la victime changeait souvent d'établissement. « Mais maintenant, des sanctions peuvent être prises par les établissements. Mais bon, je parle de manière générale. Je ne commente pas la problématique de Gembloux. » ●

S.D.